

## LA BIBLIOTHEQUE DE SALINS-LES-BAINS

Jean-Paul FAVEREAUX

On considère généralement qu'aucun atelier d'imprimerie ne s'est implanté de manière durable en Franche-Comté dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant une presse — pour le moins temporaire — fonctionna à Salins, où Jean Dupré (Jehan Duprel?) établit au Cloître de Saint-Anatoile la première presse de la Comté, et imprima en 1485 le Missel diocésain du Bréviaire Bisontin, un des premiers ouvrages religieux.

Un siècle plus tard, en 1593, dans le couvent des Capucins, les chanoines Pierre Moreau et Jean Sachet fondaient la première bibliothèque publique, François Merceret étant premier Magistrat de l'époque. A ces fonds des Capucins s'ajoutèrent ceux d'autres établissements religieux (oratoriens, carmes, confrérie de Saint-Jean-Baptiste), ou ceux dits «de château» à la Révolution. En 1803, la municipalité se trouve ainsi héritière d'environ 4000 volumes.

Cette bibliothèque municipale connut un développement considérable pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Certainement en partie grâce au développement des techniques de production du livre. Mais aussi grâce au passage d'hommes de talent qui en assurèrent la gestion avec conviction et passion. Certains accompliront leur travail sans indemnité en raison de l'état des finances municipales. Il s'agit souvent de professeurs ou d'érudits qui oeuvrent en plus de leur travail principal. Citons en particulier Jean Baptiste Considérant, dont on sait qu'en 1825, lors du « grand incendie » de Salins, il laissa brûler une de ses maisons pour mettre en sécurité les ouvrages de la bibliothèque; et plus tard MM. Louis Coste et Jean Edouard Toubin qui participèrent au classement des manuscrits et à la rédaction d'un catalogue détaillé.

Peu après 1833 la bibliothèque est transférée du Collège dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Divers manuscrits furent rachetés par la ville (bibliothèque de M. de Vauldry en 1854) ou furent légués (fonds Charles Magnin). Ces acquisitions et donations entraînèrent en 1855 le retour de la bibliothèque au Collège, où elle fut installée sous les voûtes de la chapelle des Jésuites, attenante au bâtiment qui prendra plus tard le nom de lycée « Victor Considérant ».

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la bibliothèque compte alors près de 40 000 ouvrages. Elle ne connaîtra pas de modification notable pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques chercheurs connaissent bien les richesses de ce fonds; quelques curieux s'y intéressent, mais nous ne trouvons pas trace de la poursuite du grand élan qui a marqué le XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant l'occupation, les ouvrages qui avaient été mis en caisses n'auront pas le temps d'être évacués; mais la bibliothèque ne subira pas de dommages.

En 1954, les locaux sont affectés au Lycée et la bibliothèque est transférée à proximité, dans l'ancien couvent des Clarisses, où fonctionnent écoles primaire et maternelle, après avoir également abrité une caserne. Autant dire que depuis sa création, la bibliothèque ne quitte pas l'empreinte religieuse initiale, même si ce bâtiment situé au bord de la place E. Zola est appelé bâtiment Voltaire !

Après la seconde guerre mondiale, la bibliothèque possède un petit fonds « contemporain ». Elle ouvre au public deux fois deux heures par semaine, et ce sont souvent encore des enseignants qui assurent cette mission moyennant une modeste indemnité.

## I — LE RENOUVEAU

Ce n'est que dans les années 1980 que se produit un premier changement d'envergure. L'ancien théâtre municipal étant voué à la démolition, naît alors le projet de transférer la bibliothèque dans le nouveau bâtiment conçu pour accueillir commerces, logements et service public.

Le transfert du fonds contemporain s'effectue en 1989-1990 dans un lieu conçu à cet effet, tout en évoquant le souvenir du théâtre par l'installation de décors d'origine. Une petite salle de cinéma est intégrée à l'ensemble. Cependant la perspective « médiathèque » proprement dite n'a pas été prise en compte dans ce projet. Un local sécurisé permet d'accueillir les incunables; une mezzanine a été créée en vue d'accueillir une sélection du fonds ancien qui demeure pour l'heure dans le bâtiment des Clarisses.

La bibliothèque contemporaine est cette fois dotée d'un emploi de bibliothécaire à temps plein, qui assure quasiment seule la montée en charge de ce nouveau lieu. Si, lors des quelques demandes de consultations, cette bibliothécaire garde un œil sur le fonds ancien, celui-ci est déjà entré en phase d'hibernation. Avec la séparation des deux sites, la surveillance et l'entretien des locaux et des ouvrages ne peuvent plus être assurés. En 1996, sur intervention de la DRAC de Franche Comté, des élèves de l'École des Chartes effectuent un tri dans le fonds ancien. Environ 10 000 documents (7 000 titres) sont sélectionnés et mis en cartons en vue de subir un traitement complet qui comprendrait désinfection et dépoussiérage. Mais ce début d'opération reste sans suite. En 2001, la nouvelle municipalité relance le « dossier » avec les partenaires: Direction des Affaires Culturelles, Bibliothèque Départementale, Agence de Coopération ACCOLAD et conservateurs de la région.

Grâce aux conseils de tous ces professionnels, la municipalité va progressivement prendre conscience de l'importance des enjeux que représentent les fonds. Cette prise de responsabilité l'engage alors dans un long programme.



**Cliché 1 : le fonds ancien en cours de catalogage**

*Cliché Jean-Paul Favereaux*



**Cliché 2 : la bibliothèque fin XIX<sup>e</sup> siècle, début XX<sup>e</sup> siècle  
sous les voûtes de la Chapelle des Jésuites**

*Cliché bibliothèque municipale de Salins-les-Bains*

## II — LA MISE EN ŒUVRE D’ACTIONS

Ces fonds comprennent :

- les manuscrits et incunables
- le fonds ancien (jusque la Révolution)
- le fonds patrimonial (de la révolution à 1914).

La première action prioritaire est donc le traitement prophylactique, par l’envoi en désinfection des ouvrages sélectionnés en 1996, geste réalisé fin 2002. Un nouveau poste d’agent du patrimoine est créé en février 2003 pour assurer les opérations de nettoyage. Sa formation est effectuée sur place par la chargée de Mission d’ACCOLAD dès le retour des ouvrages effectué le 5 mars 2003. Les opérations proprement dites de dépoussiérage sont alors engagées dans des locaux spécialement aménagés à cet effet dans la Mairie (un nouveau retour 150 ans après !) Par ailleurs il est procédé à des analyses pour évaluer l’état du reste du fonds ancien; il n’est pas jugé utile de procéder à la désinfection de l’ensemble, mais le dépoussiérage sera de mise pour la totalité du fonds.

Au bâtiment Voltaire, de 2003 à 2007, sept pièces – soit tout un étage – font l’objet, en deux phases, d’une rénovation totale. Celle-ci permet de préparer un lieu réunissant les conditions de travail nécessaires au traitement du reste du fonds ancien, et d’assurer au final le stockage conforme des ouvrages sauvegardés dans les espaces initiaux.

L’importance de l’opération, sa complexité, sa durée, auront nécessité une sensibilisation régulière du public - parfois des élus - qu’il fallait rassurer sur le devenir des livres anciens (de même que les archives alors dans une démarche similaire). Aussi des visites ont-elles été organisées, en lien avec l’association « Salins-les-Bains, pays du Livre », soit à la demande, soit lors d’évènements tels que les Journées du Patrimoine,

Dans le courant du premier semestre 2008, la plupart des ouvrages pouvaient enfin réintégrer leur emplacement.

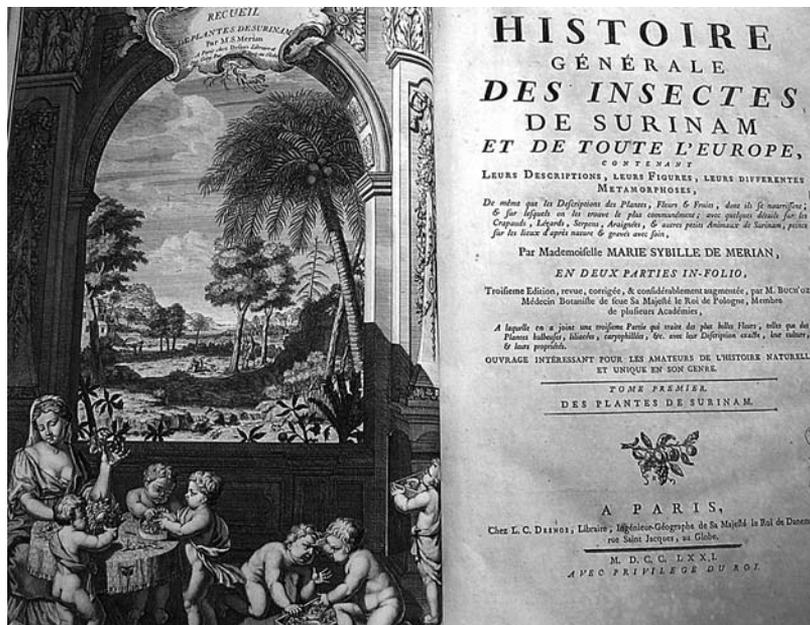
## III — CATALOGUE ET INFORMATISATION DES FONDS

Avec ces opérations très matérielles, se posait le projet d’évolution de la gestion informatisée de la bibliothèque, pour le fonds contemporain et le fonds ancien et patrimonial. La mise en œuvre à la même époque d’un Plan d’Action pour le Patrimoine Ecrit et Graphique par le Ministère de la Culture d’une part, et d’un programme européen LEADER + dans le cadre du Pays du Revermont, axé sur le développement culturel en milieu rural d’autre part, permirent parallèlement d’engager la réalisation de ce projet.

Cette démarche prenait toutefois une nouvelle dimension en 2005 lorsque les Communautés de Communes d’Arbois, de Poligny, la ville de Salins-les-Bains et le Conseil Général, engageaient une réflexion commune en vue d’une opération ambitieuse de « Valorisation des Fonds Anciens et Patrimoniaux des bibliothèques du



**Cliché 3 : bibliothèque de Salins-les-Bains**  
*Cliché bibliothèque municipale de Salins-les-Bains*



**Cliché 4 : histoire générale des insectes du Surinam et de toute l'Europe**  
par Mademoiselle Marie-Sybille de Merian (1771)

*Cliché Jean-Paul Favereaux*

Pays du Revermont». L'opération était rendue possible, outre les soutiens financiers, par l'appui soutenu de la direction de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Jura pour l'instruction et le contrôle scientifique de l'opération. Une convention était signée le 19 mai 2006 entre le Conseil Général et les 3 collectivités concernées, convention qui confiait mandat à la commune de Salins pour la réalisation du projet.

Dans cette nouvelle dynamique, la ville de Salins-les-Bains créait un poste de Responsable de bibliothèque, portant ainsi à 3 l'effectif salarié de la bibliothèque à partir de juillet 2006.

Les travaux de catalogage dit «catalogage rétrospectif» débutaient à l'automne 2006, effectués par une société spécialisée qui s'est déplacée sur chaque site de manière à éviter de nouveaux transports des ouvrages. Néanmoins chaque bibliothécaire a été fortement mise à contribution, car il a fallu déplacer l'ensemble des ouvrages pour les confier aux spécialistes; la coordination de l'ensemble a exigé de la bibliothécaire salinoise une grande disponibilité et une grande mobilité. Il est à noter que les bibliothèques n'ont pas cessé leur fonctionnement pendant l'opération qui s'est achevée courant avril 2008.

Sur cette période 40 000 ouvrages ont été catalogués pour les trois fonds et peuvent désormais être recherchés tant sur le site internet de la bibliothèque de Salins que ceux des bibliothèques concernées ou de site départemental «JUMEL».

De plus ce catalogue informatisé est relié à la Bibliothèque Nationale de France, laquelle oriente automatiquement les requêtes insatisfaites à son niveau pour venir «moissonner» sur notre catalogue, si notre fonds possède l'ouvrage recherché.

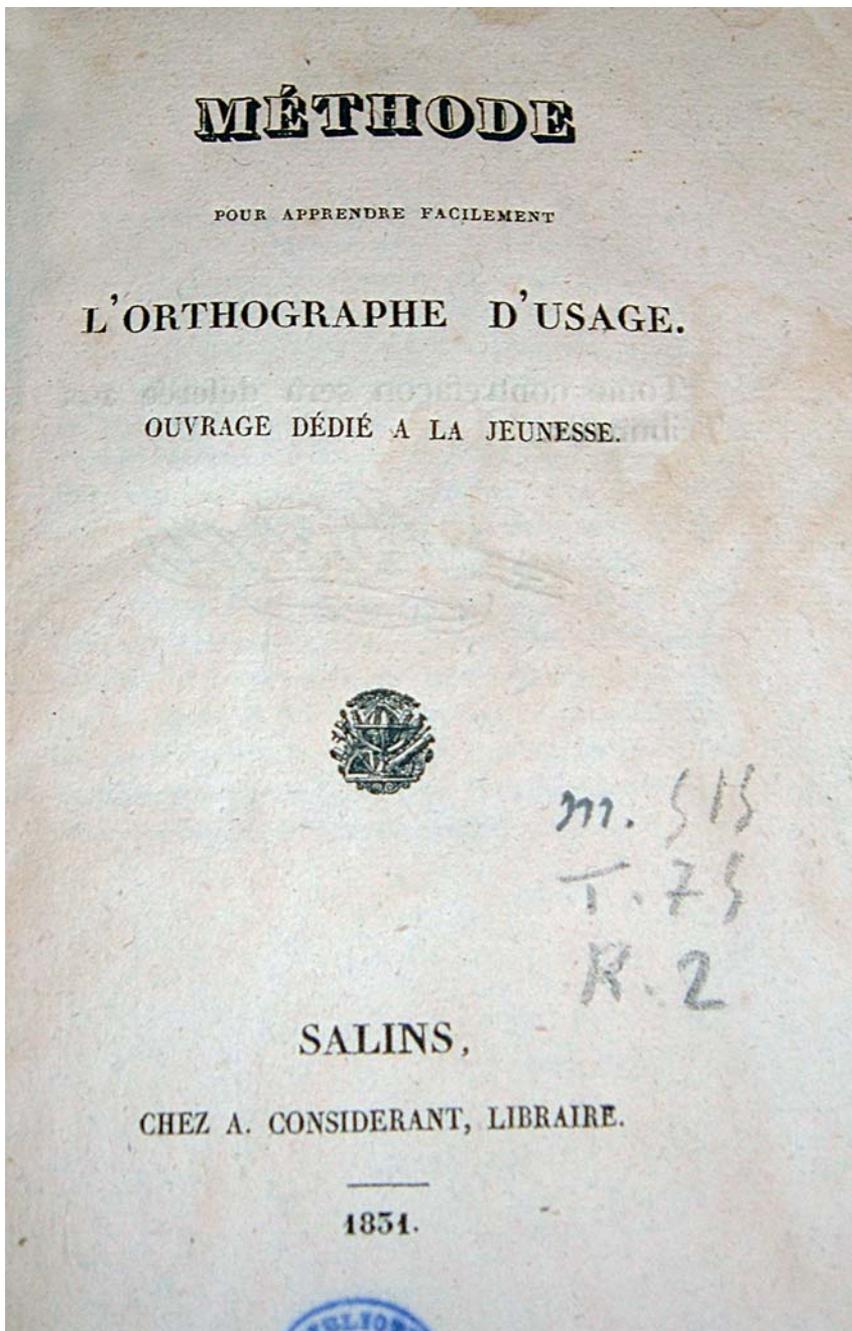
Dans la ligne de ces opérations d'informatisation, la bibliothèque a procédé à la numérisation de quelques ouvrages remarquables, ainsi que les collections de journaux tels que *Le Salinois* 1839-1931, ou *La Sentinelle* 1832-1843. Enfin, un programme annuel de restauration d'ouvrages anciens a été engagé en partenariat avec le Conseil Régional de Franche Comté

#### IV — DE LA «BIBLIOTHÈQUE» A LA «MÉDIATHÈQUE»

Toutes ces opérations de sauvegarde et de valorisation, aussi importantes et nécessaires qu'elles étaient, ne devaient pas pour autant faire oublier l'adaptation du fonds courant aux nouvelles demandes générées en particulier par le multimédia.

C'est donc une mission complémentaire qui fut confiée à la nouvelle responsable en 2006, celle de procéder à la mise en œuvre d'une «section» médiathèque. La mezzanine de la bibliothèque du fonds contemporain s'était avérée inexploitable tant pour des raisons techniques que de protection (surpoids des ouvrages, chaleur, lumière) pour accueillir une partie du fonds ancien. La réponse aux besoins actuels trouvait donc sa place dans cet espace. L'aménagement et l'équipement furent réalisés en 2007 et 2008 pour une ouverture le 8 novembre 2008.

Outre le prêt de documents audio-visuels, l'espace numérique comporte aujourd'hui cinq postes informatiques permettant l'accès internet ou la lecture de CD, CD-ROM et DVD. Un espace – certes insuffisant – est également affecté aux expositions.



Cliché 5 : méthode pour apprendre facilement l'orthographe d'usage  
Cliché Jean-Paul Favereaux

## CONCLUSION... PROVISoire

Arrivé à ce stade, on pourrait être tenté de penser que la bibliothèque de Salins a « rattrapé » son retard et peut continuer de vivre à un rythme de « croisière » tranquille. Nous n'en sommes pas encore là. Le reclassement du Fonds Ancien est en cours de finalisation et sa réouverture au public est prévue pour l'automne 2010. Après quoi il sera temps d'engager le tri et le catalogage des périodiques... soit près de 10 000 documents.

Ce regard sur cinq siècles et particulièrement les deux dernières décennies révèle combien le livre, porteur fondamental de culture, est à la fois fragile et permanent. L'émergence de nombreux moyens de reproduction – en particulier virtuels – pose à tous le problème de la « conservation » de ce patrimoine, et interroge sur les moyens à consacrer à des supports et techniques dont la pérennité fait débat.

Les décideurs de Salins-les-Bains auront dans les années prochaines à effectuer les (bons) choix en s'adaptant aux technologies du XXI<sup>e</sup> siècle tout en maintenant un œil vigilant sur le livre. Car, avant tout dans ce domaine, la vraie révolution technologique n'est-ce pas celle que les salinois connurent en 1485 ?

\*\*\*

### **Médiathèque de Salins-les-Bains**

8 bis rue de la République

39110 Salins-les-Bains

Tél & Fax : 03 84 37 95 77

<http://www.mediatheque-salins.fr/>

### *Quelques chiffres (en 2010)*

Fonds ancien et patrimonial	22 359 ouvrages
Incunables	85
Manuscrits	138
Fonds contemporain jeunesse	5826
Fonds contemporains adultes	6939
Périodiques (adultes et jeunes)	1297
Multimédia (CD-CDRom-DVD)	1061

Bibliothèque départementale : <http://www.jumel39.fr>



**Cliché 6 : histoire générale des insectes du Surinam et de toute l'Europe**  
**P. Sluyter, sculpteur. Rosier**  
*Cliché Jean-Paul Favereaux*



**Cliché 7 : bibliothèque de Salins-les-Bains**  
*Cliché bibliothèque municipale de Salins-les-Bains*